



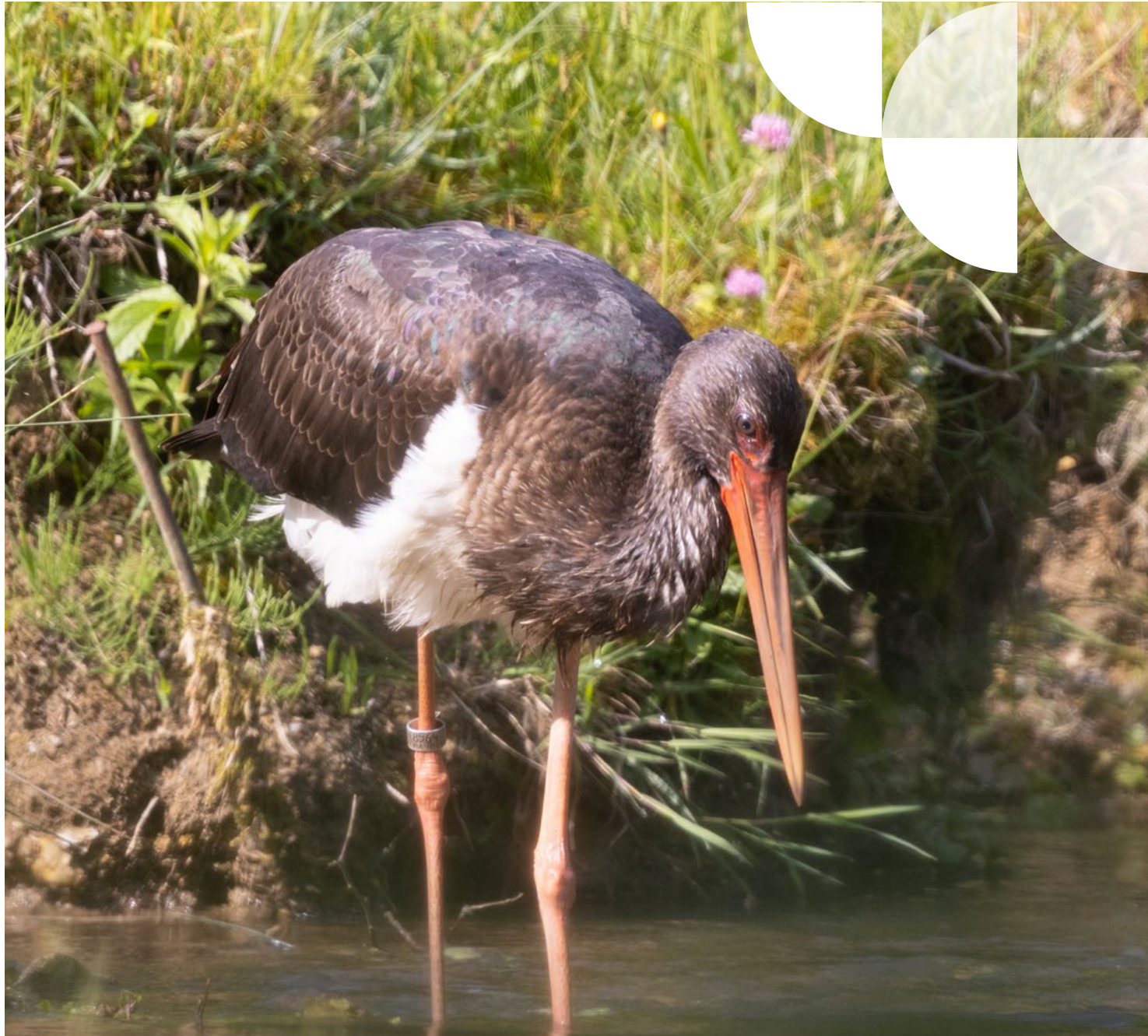
**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Office National des Forêts

DEMAIN PREND RACINE
— AUJOURD'HUI —



Direction territoriale Grand Est

La biodiversité, un axe majeur de l'action de l'ONF

Dossier de presse - mai 2024

Contacts presse DT Grand Est

Frédérique de-La-Gorce

06.23.24.61.61

frederique.de-la-gorce@onf.fr

Margaux Stourm

06.18.61.98.23

margaux.stourm@onf.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
AGENCE TERRITORIALE AUBE-MARNE Restauration de 30 hectares de savarts en Champagne crayeuse	6
AGENCE AGENCE TERRITORIALE HAUTE-MARNE Suivi des stations à orchidées dans la réserve biologique dirigée du Cul du Cerf	8
AGENCE TERRITORIALE DE VERDUN Reconquête et restauration de pelouses calcaires en Forêt d'Exception de Verdun	10
AGENCE TERRITORIALE DE BAR-LE-DUC Suivi des populations de Sonneur à ventre jaune	12
AGENCE TERRITORIALE MEURTHE-ET-MOSELLE Inventaire des chiroptères en forêt domaniale de Parroy	14
AGENCE TERRITORIALE VOSGES OUEST Suivi des peuplements forestiers en réserve biologique dirigée de Ternes	16
AGENCE TERRITORIALE VOSGES MONTAGNE Prendre en compte la Gélinotte des Bois dans la gestion forestière	18
AGENCE TERRITORIALE DE SARREBOURG Restauration de la continuité écologique de la Zorn Jaune	20
AGENCE TERRITORIALE NORD ALSACE Reméandrage du Brumbach	22
AGENCE TERRITORIALE DE SCHIRMECK AGENCE TRAVAUX RHIN-VOSGES Entretien de la tourbière de la Maxe	24
AGENCE TERRITORIALE DU HAUT-RHIN Restauration de l'étang du Devin	26
ÉTUDES GRAND EST Restauration du cours d'eau du Ruxelier	28

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LA BIODIVERSITÉ

un axe majeur de l'action de l'ONF

La Journée internationale de la biodiversité (22 mai) donne l'occasion de mettre en lumière les actions menées au quotidien par les forestiers de l'ONF et leurs partenaires, pour la protection de la biodiversité en forêts publiques. La biodiversité est vitale pour la santé des forêts. Elle leur permet de mieux résister au changement climatique et aux maladies.

Sa protection fait partie intégrante de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts. Elle est ainsi prise en compte quotidiennement dans les 1,12 Mha de forêts publiques gérés par l'ONF en Grand Est. Par ailleurs, des interventions spécifiques sont mises en œuvre en application des documents de gestion et des études réalisées par les experts naturalistes.

La politique environnementale de l'ONF préconise des mesures en faveur du maintien et du développement de la biodiversité : diversification des âges et des essences d'arbres, des méthodes de gestion, conservation d'arbres à cavités et d'arbres morts, préservation des espèces animales et végétales, des zones humides et des cours d'eau...



Zone humide en forêt indivise de Haguenau
©E.Konne/ONF

Quels sont les objectifs de l'ONF dans sa gestion en faveur de l'environnement ?

- Contribuer au maintien et à la valorisation de la biodiversité
- Contribuer à la qualité de l'eau, des zones humides et habitats associés
- Maintenir un état des sols favorables au milieu forestier
- Préserver et valoriser les paysages
- Développer l'écoresponsabilité

 Pour en savoir plus

Au quotidien, l'action des forestiers se traduit par :

- **La conservation d'arbres morts et d'arbres à microhabitats** comme les cavités, les fentes... essentiels pour de nombreux insectes, oiseaux, chauves-souris, champignons... qui y trouvent gîte et nourriture :
 - 1 arbre mort ou sénéscent de plus de 35 cm de diamètre par hectare
 - 2 arbres vivants par hectare, présentant des caractéristiques favorables à la biodiversité : cavités, fentes, gros diamètres, lierre...
- **La conservation de bois mort au sol**
- **La prise en compte des périodes de nidification d'oiseaux**, comme pour le Milan royal ou la Cigogne noire
- **La préservation des sols forestiers et des cours d'eau**, à travers un cahier des charges pour les entreprises en forêt ([Cahier national des prescriptions d'exploitation forestière \(CNPEF\)](#) et [Cahier national des prescriptions des travaux et services forestiers \(CNPTSF\)](#))
- **0% d'utilisation de produit phytosanitaires** en forêts publiques
- **La conservation d'une trame de surfaces (îlots) riches en vieux bois**
 - au moins 2% d'îlots de vieillissement (vieillessement des arbres) et jusqu'à 5% dans les zones à enjeux spécifiques
 - au moins 1% d'îlots de sénescence (libre évolution) et jusqu'à 3% dans les zones à enjeux

Les espaces à fort enjeux écologiques bénéficient d'une protection et de mesures de gestion particulières axées prioritairement sur la préservation de la biodiversité : réserves biologiques, zones Natura 2000, plans d'actions en faveur de certaines espèces, diversification des milieux.

Spécifiques aux forêts publiques, les réserves biologiques sont de deux types :

- **Réserves biologiques dirigées (RBD)**, où s'applique une gestion particulière pour la conservation d'espèces ou de milieux naturels rares et vulnérables
- **Réserves biologiques intégrales (RBI)**, soustraites à la sylviculture et qui constituent de précieux témoins de la forêt en évolution naturelle.

La mission d'intérêt général en faveur de la biodiversité : une mobilisation nécessaire aux côtés de l'Etat pour préserver la richesse écologique des forêts

Depuis 2012, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) a confié à l'ONF une mission d'intérêt général : celle de renforcer et de compléter la prise en compte de la biodiversité et des paysages forestiers dans la gestion multifonctionnelle en application du régime forestier.

La Mission d'intérêt général (MIG) Biodiversité s'est renforcée en 2023 et a élargi son périmètre notamment avec le financement d'un plan national d'actions (PNA) grands prédateurs.

D'autres thématiques ont été développées : équilibre entre forêts et ongulés, milieux humides et ripisylves et « forêt société », intégrant la question du paysage.

Dans ce cadre, des chantiers spécifiques ont été mis en œuvre dès 2023 dans tout le territoire national.

 Pour en savoir plus

À noter que depuis 20 ans, l'ONF compte au niveau national, **220 forestiers engagés au service de la protection de l'environnement, dans le cadre des 6 réseaux naturalistes** mis en place pour mieux prendre en compte les espèces : avifaune, entomologie, habitats-flore, herpétofaune, mammifères, mycologie. En collaboration avec des acteurs locaux et nationaux, ils réalisent des inventaires et des suivis écologiques. Un travail d'observation, de recensement et d'analyse crucial pour la connaissance et la sauvegarde des espèces et des habitats dans la gestion forestière.



© ONF

Quelques chiffres

1,12 M ha de forêts publiques en Grand

Est (20 % du territoire régional), dont :

64 % sont propriétés des collectivités

36 % sont des forêts domaniales

70 réserves biologiques pour une surface

de **12 600 ha** (+ 12 projets en cours).

260 000 ha couverts par le réseau

Natura 2000, dont **131 000 ha** en forêt domaniale, soit **33 %** de sa surface.

En Grand Est, à cette date, **2,7 % des forêts domaniales sont en libre évolution.**



Entretien des pelouses par pâturage ovin
©L. Guénon / ONF

Restauration de 30 hectares de savarts en Champagne crayeuse

La forêt domaniale de la Perthe, située en plaine crayeuse champenoise, a été détruite en grande partie par la tempête de 1999.

Une biodiversité remarquable

Dans ces zones sinistrées, une flore typique des sols calcaires et secs s'est réinstallée : orchidées, gentianes...

Ces espèces ont alors créé un paysage de « savarts » (nom local donné aux pelouses de Champagne crayeuse) aujourd'hui quasiment disparu de cette grande plaine céréalière.

La faune spécifique a rapidement investi les lieux, dont certaines espèces protégées au niveau national ou européen.

Cependant, les pelouses des savarts s'embroussaillent naturellement, compromettant la conservation de cet écosystème. Les buissons et rejets ligneux modifient et banalisent la flore existante de ces pelouses.

L'intervention de l'ONF

Plus de 100 000 € ont été mis en œuvre par l'ONF pour restaurer en 5 ans les 30 ha de pelouses par débroussaillage, dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Les milieux sont aujourd'hui entretenus par du pâturage ovin, à la manière des « savarts » traditionnels présents avant l'industrialisation de l'agriculture en plaine champenoise.



Gentiane croquette,
espèce emblématique des savarts
©J-B.Richard / ONF



Pelouse calcaire embroussaillée
©J-B.Richard/ONF



Pelouse calcaire restaurée
©J-B.Richard/ONF

Lieu :

Forêt domaniale de la Perthe,
Plancy-l'Abbaye (10)

Période :

2022 - 2026

Équipe projet :

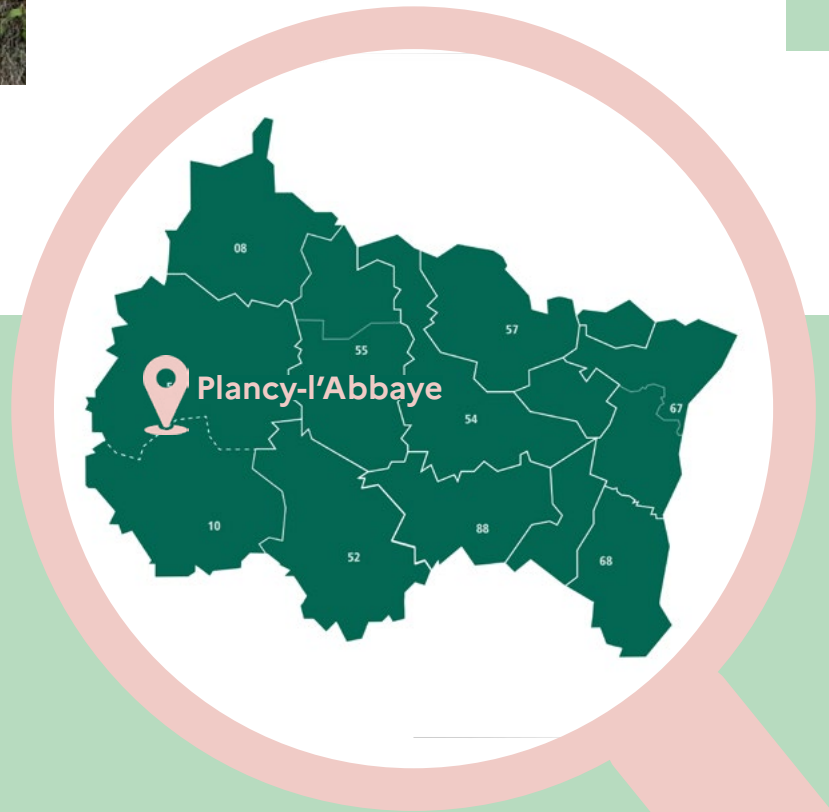
Jean-Baptiste Richard, responsable
environnement,
Louis Lucas, technicien forestier
territorial

Contexte :

Réserve biologique, site Natura 2000
« Garenne de la Perthe »

Financement / Partenariat :

Financé intégralement dans le cadre
d'un contrat Natura 2000 (sous l'égide
de la Région Grand Est)



Contact presse agence :

Jean-Baptiste Richard
06.68.08.49.30
jean-baptiste.richard-02@onf.fr



Suivi des stations à orchidées

dans la réserve biologique dirigée du Cul du Cerf

La Réserve biologique dirigée (RBD) du Cul du Cerf se trouve dans le vallon éponyme en forêt communale d'Orquevaux (52).

Celle-ci abrite une importante biodiversité tant floristique que faunistique. Parmi les espèces présentes, nous retrouvons plusieurs orchidées : Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*), Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), Épipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*), etc.

Fin mai 2023, une prospection des stations connues de Sabot de Vénus a été réalisée dans le cadre du suivi de cette espèce à forte valeur patrimoniale.

La réserve biologique dirigée se trouve en limite de son aire de répartition nationale. Cette prospection a permis de confirmer la présence de l'espèce. D'autres espèces citées précédemment ont aussi été de nouveau observées.

Ces données seront utilisées pour évaluer l'évolution de la population de Sabot de Vénus sur la réserve et permettre d'engager des actions de conservation si nécessaire.

Le Sabot de Vénus, une espèce menacée

Le Sabot de Vénus est inscrit à la Liste rouge UICN de la Flore menacée de France et d'Europe, (espèce qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises).

En Lorraine, elle figure sur la Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Lorraine au statut de danger critique.

Source : INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)



Céphalanthère à grandes fleurs
(*Cephalanthera damasonium*)

©M.Perrez/ONF



Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*)

©N.Malevre/ONF

Lieu :

Réserve biologique dirigée du
Cul du Cerf, Forêt communale
d'Orquevaux (52)

Période :

Mai 2023

Équipe projet :

Nicolas Malevre, responsable
environnement,
Guillaume Schmitt, technicien forestier
territorial

Financement / Partenariat :

ONF (Mission d'Intérêt Général
biodiversité)

Contexte :

Réserve biologique dirigée, Site Natura
2000 « le Cul du Cerf à Orquevaux »,
Arrêté de protection de biotope et site
classé



Contact presse agence :

Nicolas Malevre
06.27.93.53.56
nicolas.malevre@onf.fr



Le plateau de Douaumont restauré
©L.Duband/ONF

Reconquête et restauration de pelouses calcaires en Forêt d'Exception de Verdun®

Laissées en libre évolution depuis 100 ans, les prairies de la forêt d'exception de Verdun, sur le plateau de Douaumont, sont envahies naturellement par des arbres et buissons, au détriment des pelouses calcicoles.

Ces dernières se distinguent par leur exceptionnelle biodiversité : on peut recenser plusieurs dizaines d'espèces végétales par mètre carré. Les premières à pâtir de cette dynamique sont les papillons et orchidées inféodés aux pelouses rases.

Le projet porté par l'ONF consiste à restaurer écologiquement ces pelouses calcaires accueillant de très nombreuses espèces remarquables et présentant un intérêt majeur pour la biodiversité.

L'objectif de cette restauration est de relier différentes zones de pelouses entre elles pour faciliter les interactions et la survie des papillons et fleurs de ce site classé Natura 2000 depuis 2005.

L'enjeu principal est de redonner vie à des pelouses d'herbe sèche sur un territoire fréquenté par de nombreux touristes, qu'il convient de sensibiliser.

« Ce projet nous offre l'opportunité de communiquer de façon concrète auprès du grand public et de sensibiliser au enjeux de préservation de la biodiversité. De plus, il fédère de multiples acteurs autour d'un projet passionnant et diversifié : restauration écologique, préservation du patrimoine historique, réalisation d'études naturalistes et actions pédagogiques. »

Yannick Vera,
responsable
environnement -
Forêt d'Exception
de Verdun®

Yannick Vera et
Gersende Gérard
©L.Herbaut/ONF



La richesse de la biodiversité

Sur le plateau de Douaumont :



Ophrys fuciflora
©J.J.Weimerskirch



Orchidée Pyradiale
©M.Rambaud



Argiope
©J.J.Weimerskirch



Azuré du Serpolet
©P.Millarakis



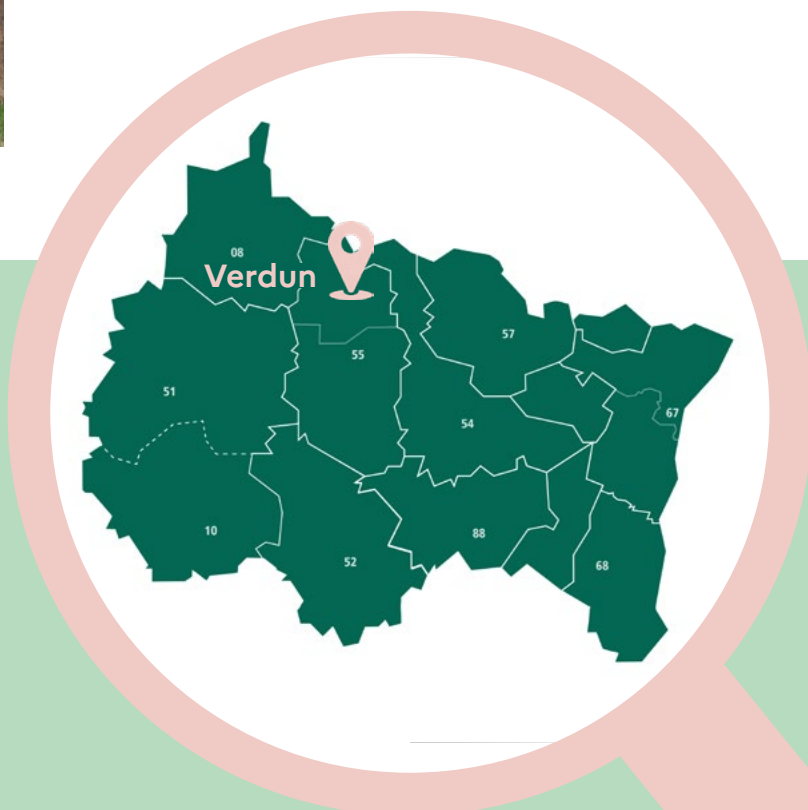
Fabricianna adippe
©L.Berger



Plateau du Douaumont avant travaux
©Y.Vera / ONF



Criquet des génévriers mâle
©M.Rambaud



Lieu :

Forêt d'Exception de Verdun® (55)

Période :

À partir du printemps 2024

Équipe projet :

Yannick Vera, responsable environnement - Forêt d'Exception.
Gersende Gérard, responsable du service forêt de l'Agence de Verdun.

Contexte :

Projet dans le cadre du jeu à gratter «Mission Nature» proposé par la Française des jeux (FDJ) en partenariat avec l'OFB.

Financement / Partenariat :

Projet porté par l'ONF
Financé à environ 70% par l'opération Mission Nature.

Contact presse agence :

Yannick Vera
06.24.31.77.86
yannick.vera@onf.fr



Suivi des populations de Sonneur à ventre jaune

Étude réalisée dans la forêt domaniale de Beaulieu

Une étude sur les populations de crapaud Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) en forêt domaniale de Beaulieu a été réalisée par l'agence de Bar-le-Duc avec le Centre de Recherche et de Formation en Eco-éthologie (CERFE - Université de Reims).

dégradation des effectifs de Sonneurs à ventre jaune constaté en forêt domaniale de la Croix aux Bois (08). En effet, l'étude permettra de déterminer la possibilité de renforcer cette population déclinante par le transfert d'œufs prélevés en forêt domaniale de Beaulieu. Cette opération nécessitera l'obtention d'autorisations spécifiques.

Cette étude résulte d'une expérimentation scientifique, menée dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions Sonneur à ventre jaune.

En 2022, un recensement a été réalisé des différents lieux de ponte du Sonneur, afin d'en suivre l'évolution au cours de l'année. Un pré-comptage a été effectué pour estimer l'effectif présent au sein du massif.

Ces travaux ont été complétés au printemps 2023 avec la pose d'émetteurs sur les spécimens adultes afin de connaître leurs déplacements suite à la période de reproduction.

Ce projet a notamment pour objectif d'évaluer la faisabilité de remédier à la

Le Sonneur à ventre jaune en Grand Est

En Lorraine, le Sonneur à ventre jaune est relativement répandu bien que souvent très localisé et en petites populations.

Toutefois, il semble que notre région héberge les noyaux de populations parmi les plus importants de France.

Les menaces principales pesant sur le Sonneur à ventre jaune concernent les habitats de reproduction : comblement de mares, assèchement des zones humides...

Source : DREAL Grand Est



Pose d'un émetteur sur un individu de Sonneur à ventre jaune par une personne habilitée
©N.Fabbian/ONF



Plastron d'un individu de Sonneur à ventre jaune
©C.Alleman/ONF



Sonneur à ventre jaune
©C.Alleman/ONF

Lieu :

Forêt domaniale de Beaulieu,
Beaulieu-en-Argonne (55)

Période :

2022 - 2024 (voire 2025)

Équipe projet :

Nicolas Fabbian, responsable du
pôle environnement-eau
Techniciens de l'Unité territoriale
Argonne Barrois

Contexte :

Site Natura 2000 « Forêt domaniale de
Beaulieu »

Financement / Partenariat :

Partenariat avec le Centre de
Recherche et de Formation en
Eco-éthologie
(CERFE – Université de Reims)



Contact presse agence :

Nicolas Fabbian
06.24.36.73.23
nicolas.fabbian@onf.fr



Grand Rhinolophe
©Y.Orecchioni / ONF

Inventaire des chiroptères

en forêt domaniale de Parroy

En prévision de l'extension d'un site Natura 2000 à l'ensemble du massif forestier de Parroy (plus de 5000 hectares), un inventaire des chiroptères a été réalisé.

Cette étude a permis d'enrichir considérablement les connaissances : 15 espèces de chauves-souris ont été identifiées sur la zone d'étude, ce qui représente 9 espèces nouvellement identifiées sur ce site, et 60% de la richesse spécifique de Lorraine.

L'étude a combiné diverses techniques de recherches visuelles, mais également acoustiques actives et passives tout au long de l'année. Par ce travail de terrain la CPEPESC Lorraine a mis en évidence la richesse spécifique de la forêt domaniale de Parroy et des mesures de gestion favorables aux chiroptères ont été proposées.

L'ONF a participé aux inventaires et aux réunions d'information. Outre le volet d'amélioration des connaissances, ce travail a été valorisé par la cartographie

d'un indice d'intérêt chiroptérologique qui a permis d'améliorer le réseau d'îlots de sénescence, et les consignes sylvicoles, dans le cadre du nouvel aménagement de la forêt domaniale finalisé début 2023.

Des animaux menacés :

Les populations de chauves-souris se sont effondrées en Europe depuis les années 1950.

Elles sont menacées par de nombreux facteurs : destruction des haies et autres corridors boisés, disparition de zones humides, produits phytosanitaires, destruction des insectes, pollution...

En France et en Europe, toutes les chauves-souris sont protégées par la Loi de protection de la nature de 1976. Les détruire, les capturer, les déplacer ou porter atteinte à leur gîte et/ou leurs habitats est donc interdit.



Enregistreur acoustique passif
©G.Jimenez / CPEPESC Lorraine



Recherche acoustique active
©G.Jimenez / CPEPESC Lorraine

Lieu :

Forêt domaniale de Parroy,
Parroy (54)

Période :

2021-2022

Équipe projet :

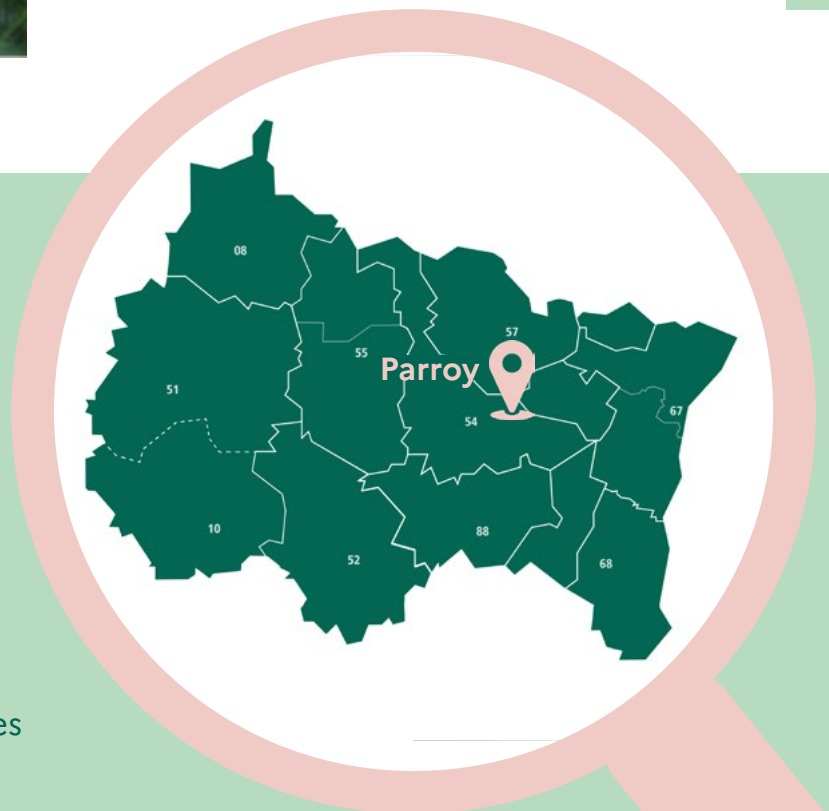
Techniciens forestiers du massif,
Responsable environnement,
Apprentie au sein du service forêt.
Partenariat avec la Commission de
Protection des Eaux, du Patrimoine,
de l'Environnement, du Sous-sol et des
Chiroptères de Lorraine (CPEPESC)

Financement / Partenariat :

Communauté de commune de
Vezouze en Piémont
Agence de l'eau Rhin-Meuse
CPEPESC de Lorraine

Contact presse agence :

Eric Bonnaire
06.15.78.08.80
eric.bonnaire@onf.fr



Contexte :

Site Natura 2000 « Forêt et étang
de Parroy, vallée de la Vezouze et
fort de Manonviller » et révision de
l'aménagement de la forêt domaniale.



Suivi des peuplements forestiers

en réserve biologique dirigée de Ternes

La forêt domaniale de Ternes abrite un site remarquable d'environ 64 hectares, implanté dans des peuplements de hêtraies et chênaies mixtes, situés en limite sud du plateau lorrain. Ce site a été fortement impacté lors du passage de la tempête Lothar et il n'a depuis, fait l'objet d'aucune exploitation.

Les conditions très particulières de son évolution depuis 25 ans, ont favorisé l'installations sur ces habitats forestiers « communs », d'une biodiversité riche et variée (avifaune, insectes saproxyliques, chiroptères, champignons...), ainsi que le développement de **dendromicrohabitats*** qui sont les témoins de sa maturité et de sa naturalité.

C'est ce qui a motivé le projet de classement en réserve biologique intégrale (zone laissée en libre évolution) de ce site. Depuis 2009, différents inventaires faisant intervenir les réseaux naturalistes de l'ONF (mycologie, avifaune, coléoptères, chiroptères, flore-habitats) ont été réalisés pour approfondir les connaissances sur cette future réserve et confirmer son intérêt écologique.

Elle a ainsi bénéficié d'un inventaire « normalisé » suivant le Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF). Mis en œuvre dans de nombreux autres espaces protégés en France, il permet de caractériser les peuplements forestiers (structure et composition en essences, capital sur pied, etc), leur état de conservation et leur dynamique d'évolution dans le temps et dans l'espace, au travers de l'installation de placettes permanentes. Ces petites zones de 20 mètres de rayon, sont au nombre de 48. Les mesures consistent à collecter des données relatives aux arbres vivants (essences présentes, dimensions), aux arbres dépérissants et morts sur pied ainsi qu'au bois mort au sol, à la régénération (présence ou non de semis).

Par ailleurs, les **dendromicrohabitats*** sont également décrits pour tous les arbres répertoriés. L'analyse des données est à venir.

Ce travail permettra de suivre dans le temps, l'évolution des caractéristiques des peuplements forestiers non gérés et d'analyser leur contribution au maintien de la biodiversité et de l'ensemble des fonctions écologiques des écosystèmes forestiers.



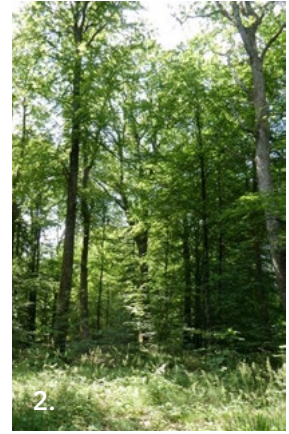
Bois mort au sol, support de mousses et de champignons

©C.Cluzeau / ONF



1. Arbre mort sur pied porteur de dendromicohabitats

©F.Antonot / ONF



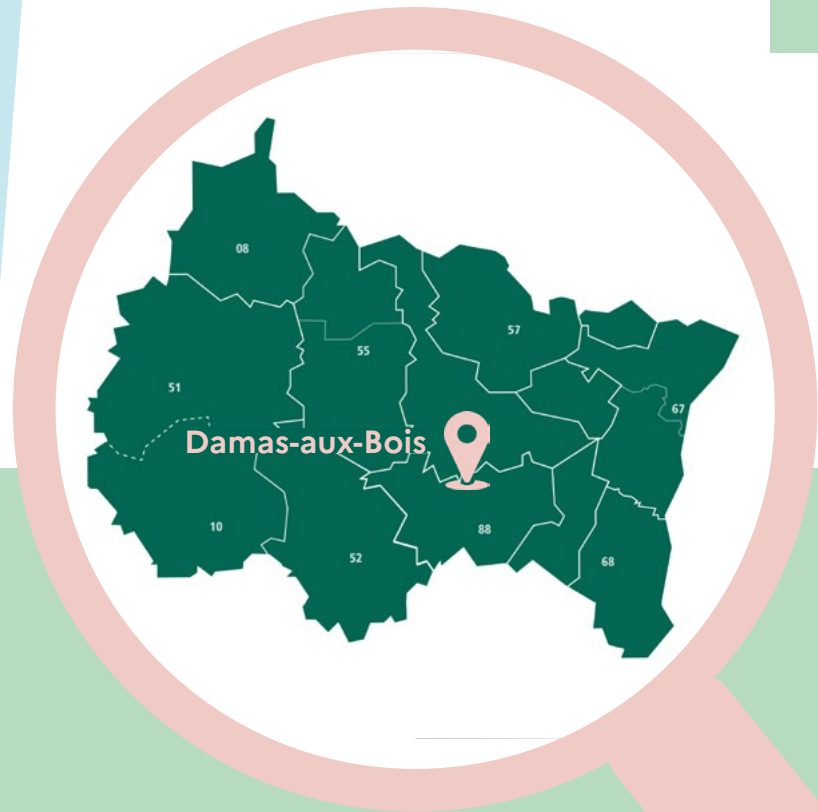
2. Habitat forestier en Réserve Biologique Intégrale de Ternes

©F.Antonot / ONF

*Dendromicohabitats

Milieux de vie de petite taille présents sur les arbres sous différentes formes : branches mortes, cavités de pics, cavités remplies d'eau (dendrotelme) ou de terreau, fentes, écorces décollées, lierre... Ils offrent refuges, nourriture et lieux de reproduction pour de nombreuses espèces animales ou végétales.

Source : Observatoire de la biodiversité des forêts



Lieu :

Forêt Domaniale de Ternes,
Commune de Damas-aux-Bois (88)

Période :

Novembre 2023 à février 2024

Équipe projet :

Pôle environnement (Direction territoriale Grand Est et agence Vosges Ouest)
Unité territoriale Charmes-Mirecourt
Agence Études Grand Est

Contexte :

Future Réserve Biologique Intégrale

Financement / Partenariat :

ONF (Mission d'Intérêt Général biodiversité)

Contact presse agence :

Francine Antonot
06.24.36.73.41
francine.antonot@onf.fr



Prendre en compte la Gélinotte des Bois *dans la gestion forestière*

La Gélinotte des Bois (*Bonasa bonasia*) est une espèce discrète qui occupe les forêts du massif vosgien. Anciennement bien représentée dans le Grand Est, ses populations ont fortement régressé dans les dernières décennies.

Parmi les causes majeures de cette régression, on retrouve la diminution des habitats qui lui sont favorables. Le forestier a donc un rôle important à jouer dans le maintien de cette espèce remarquable !

Afin de mieux prendre en compte la Gélinotte dans la gestion forestière, une formation à destination des personnels de terrain et ouvriers a été initiée. Elle permet de faire découvrir à chacun la biologie et les habitats occupés par cette espèce particulière, mais également les causes de sa régression.

Une présentation sur le terrain permet également de découvrir un milieu

favorable à l'espèce et les mesures de gestion à mettre en œuvre.

Cette formation, menée en partenariat avec le Groupe Tétràs Vosges et dans le cadre du Plan Régional d'Actions Gélinotte des Bois, a permis de former plus de 150 personnes au cours de 10 sessions.

Mesures de gestion favorables à la Gélinotte

Dans les zones de présence de l'espèce :

- Travaux sylvicoles et d'exploitation évités entre le 15/02 et le 30/06
- Maintien des feuillus divers (noisetier, saule, sorbier, bouleau...), ils constituent une ressource alimentaire importante
- Conservation des résineux bas-branchus, qui constituent des perchoirs et des zones de refuge, et des arbres renversés avec galettes, utiles pour les bains de poussière qui permettent à l'oiseau de se nettoyer
- Clôtures munies de dispositifs les rendant plus visibles afin de limiter les risques de collisions
- Adaptation de l'entretien des accotements



Temps d'échange entre les participants de la formation Gélinotte

©L.Colomb / ONF

Lieu :

Forêt communale de Gérardmer (88)

Période :

Année 2022 et printemps 2024

Équipe projet :

Jean-Marie Triboulot, Réseau avifaune
Juliette Antonot, responsable environnement

Contexte :

Gestion quotidienne,
Plan Régional d'Actions Gélinotte des Bois

Contact presse agence :

Juliette Antonot
06.24.51.64.62
juliette.antonot@onf.fr



Financement / Partenariat:

Formation animée en binôme ONF / Groupe Tétràs Vosges (GTV) financée par le Life Biodiv'Est via le Plan Régional d'Actions Gélinotte des Bois



Restauration de la continuité écologique de la Zorn Jaune

en forêt domaniale de Walscheid

Situé en forêt domaniale de Walscheid au cœur de la Réserve biologique du Grossmann, le ruisseau de la Zorn Jaune est un cours d'eau de première catégorie piscicole (favorable aux salmonidés), sur substrat gréseux, en aval immédiat d'une tourbière de pente au lieu-dit Hengstkessel.

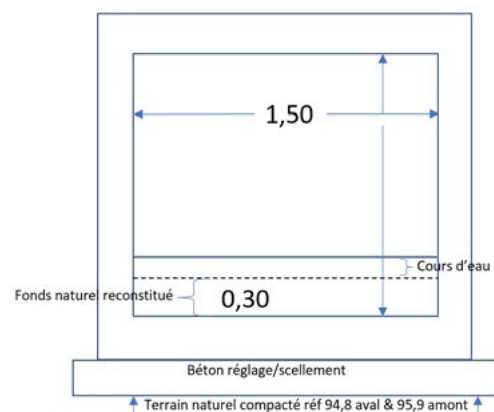
Ce projet s'inscrit dans une démarche de restauration de la continuité écologique des cours d'eau du site Natura 2000 (ZSC Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann) initiée par l'ONF.

Le premier objectif a été de rétablir la possibilité pour la faune aquatique et piscicole, de circuler librement dans le cours d'eau, notamment grâce au réaménagement d'un ouvrage d'art : suppression de la chute d'eau en aval par l'installation d'un nouvel ouvrage plus large et mieux enfoncé dans le sol, afin de rétablir l'écoulement naturel du cours d'eau. Les deux tuyaux qui constituaient l'infrastructure initiale ont ainsi été remplacés par un pont cadre

de plus grande section et recouvrant moins le cours d'eau. Cette intervention a nécessité de décaler le tracé du ruisseau mais a permis de rétablir son écoulement naturel et de restaurer sa capacité d'accueil pour la faune aquatique.

Le calage du nouvel ouvrage a été réalisé en utilisant les matériaux extraits lors du décaissement de l'ancien ouvrage et par la mise en place de blocs de grès de 1 m³/pièce environ, pour renforcer l'accotement et la chaussée au niveau du pont en amont et en aval de l'ouvrage.

Profil en travers de l'ouvrage
(dimensions en mètres)

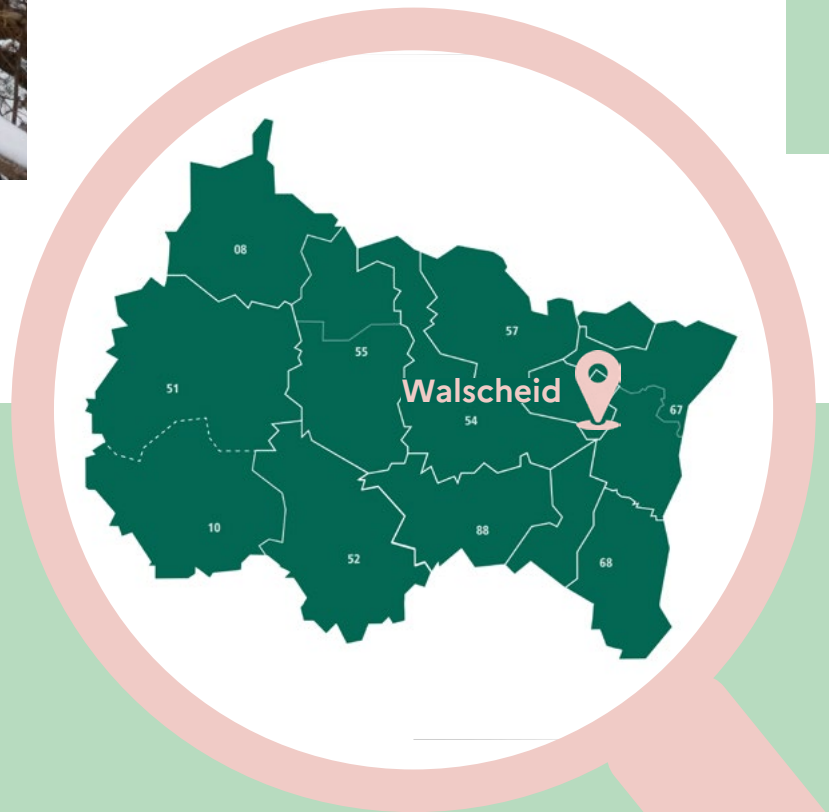




Le Hengstkessel (avant travaux)
©N.Gerard / ONF



Le Hengstkessel en amont (après travaux)
©N.Gerard / ONF



Lieu :

Lieu-dit du Hengstkessel en forêt domaniale de Walscheid (57)

Période :

1^{er} juillet 2023 au 31 octobre 2023

Équipe projet :

Hubert Schmuck, chef de projets complexes environnement santé des forêts

Nicolas Gérard, responsable foncier, infrastructures, DFCI

Prestataire : Entreprise Wendling - Weislingen

Contexte :

Réserve biologique du Grossmann, Natura 2000 (ZSC Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann)

Financement / Partenariat :

ONF (Mission d'Intérêt Général biodiversité)

Contact presse agence :

Nicolas Gerard

06.16.30.69.11

nicolas.gerard@onf.fr



Reméandrage du Brumbach

en forêt Indivise de Haguenau (Forêt d'Exception®)

L'objectif de ce projet est la renaturation du Brumbach et le rétablissement de sa continuité écologique. En effet, ce petit cours d'eau qui traverse la forêt indivise de Haguenau d'Est en Ouest sur près de 18 km, a été fortement impacté par les travaux de drainage mis en œuvre sur le massif à la fin du siècle dernier.

Afin de favoriser la production sylvicole et l'accès aux parcelles forestières, des fossés d'évacuation des eaux avaient été créés et certains méandres du cours d'eau supprimés. Cela a entraîné une banalisation des habitats, augmentant les effets d'étiage et produisant des assecs importants.

Les travaux réalisés dans le cadre du projet Forêt d'Exception® ont permis de remettre en eau des méandres, sur la base de l'ancien lit.

De plus, un ensemble de banquettes a été créé afin de permettre le développement d'une flore diversifiée et de restaurer l'écoulement naturel de l'eau, dans l'optique de renaturer le milieu aquatique et d'enrichir ses habitats.

De même, ce cours d'eau, qui alimentait les étangs de Weissensee via un seuil, a été renaturé (effacement du seuil et déconnexion de l'alimentation en eau des étangs).

Enfin, un bras de dérivation dont les berges étaient bétonnées a été abandonné au profit d'un linéaire adjacent (décharge) au profil plus naturel.



Le Brumbach avant travaux
©M.Breton / ONF



Le Brumbach après travaux
©M.Breton / ONF

Lieu :

Forêt Indivise de Haguenau,
Haguenau (67)

Période :

Février 2024

Équipe projet :

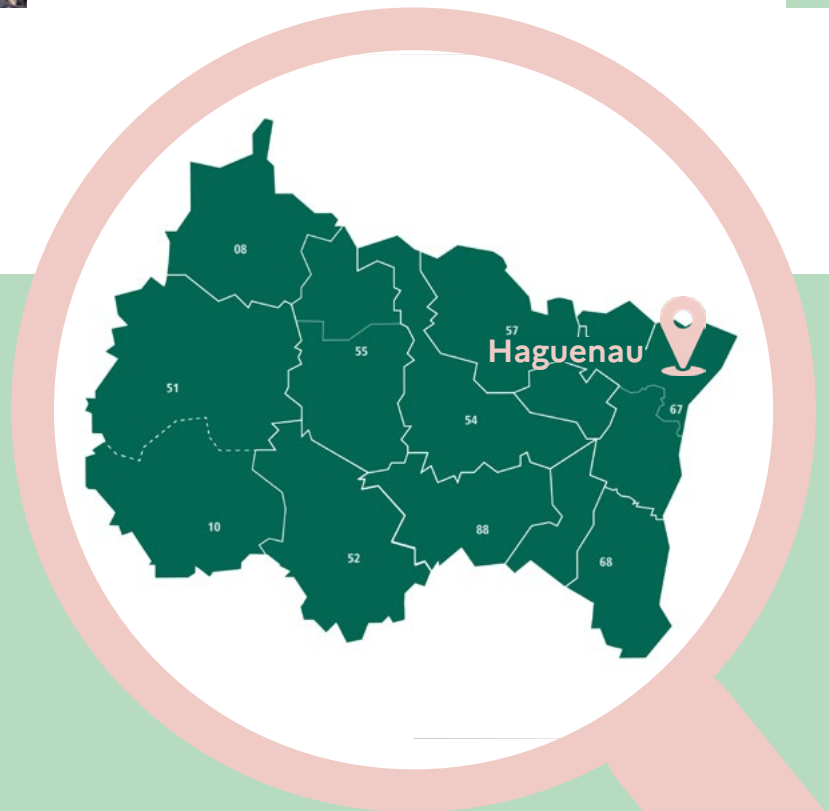
Unité territoriale ONF de Haguenau
Agence Études Grand Est
Communauté d'agglomération de
Haguenau
Entreprise privée (travaux)

Contexte :

Forêt d'Exception®

Financement / Partenariat :

Partenariat avec le Centre de
Recherche et de Formation en
Eco-éthologie
(CERFE – Université de Reims)



Contact presse agence :

Céline Muller
06.09.11.07.02
celine.muller@onf.fr



La tourbière de la Maxe
©A.Nachbauer / 16Prod

Entretien de la tourbière de la Maxe

par extraction de la régénération naturelle d'épicéa

La tourbière de la Maxe, nichée dans un cirque glaciaire, est une ancienne carrière de tourbe en voie de renaturation depuis un siècle.

Cette tourbière abrite un cortège d'espèces remarquables : Andromède, Rossolis, Linaigrette, Canneberge...

L'Épicéa, essence introduite lors de reboisements, menace cet habitat d'intérêt communautaire (Natura 2000). Sa régénération naturelle envahit et referme progressivement ce milieu, dégradant l'état de conservation de l'habitat naturel et faisant disparaître les espèces qui lui sont liées.

Les ouvriers forestiers ont coupé les semis et fourrés d'épicéas en les rassemblant sur une bâche. Ils les ont ainsi extraits en limitant le piétinement de ce milieu fragile.

Les produits ont ensuite été dispersés en dehors de la tourbière, pour ne pas

risquer de modifier les caractéristiques physico-chimiques du sol lors de leur décomposition.

Dans une moindre mesure, quelques bouleaux ont également été coupés, leur dynamique et leur couvert étant plus limités.

« L'écran » d'épicéa qui s'était constitué en périphérie de la tourbière a été fortement ouvert et reculé, pour favoriser l'extension de la tourbière sur ses marges.

Des espèces remarquables...

La tourbière de la Maxe constitue un habitat privilégié pour de nombreuses espèces végétales comme la callune (1), la sphaigne (2) ou encore la myrtille (3).

©A.Nachbauer / 16Prod



1.



2.



3.



Coupe de jeunes arbres pour dégager la tourbière
©A.Nachbauer / 16Prod



Évacuation des branchages et arbrisseaux
©A.Nachbauer / 16Prod

Consultez la vidéo !



Lieu :

Forêt domaniale du Donon,
Grandfontaine (67)

Période :

Juillet 2023

Équipe projet :

Agence travaux : Unité de production
de Schirmeck
Agence territoriale de Schirmeck
Unité Territoriale Domaniales Bruche
et Service forêt

Financement / Partenariat :

ONF (Mission d'Intérêt Général
biodiversité)

Contexte :

Réserve biologique dirigée des
tourbières et rochers du Donon
Sites Natura 2000 (ZSC Massif
du Donon, du Schneeberg et du
Grossmann ; ZPS Crêtes du Donon-
Schneeberg, Bas-Rhin)

Contact presse agence :

Ludovic Fuchs
06.17.20.27.02
ludovic.fuchs@onf.fr



L'étang du Devin restauré
©A Chartier / ONF

Restauration de l'étang du Devin

La tourbière, un écosystème sensible

L'étang du Devin s'est formé dans le cirque glaciaire de la Tête des Faux, passant de lac à tourbière.

La commune de Lapoutroie s'est mobilisée pour sauvegarder cet écosystème sensible, associant l'expertise de l'ONF en tant que gestionnaire de ce lieu de biodiversité extraordinaire.

L'occasion pour l'équipe locale de l'Unité territoriale de Kaysersberg d'expliquer la gestion de l'exploitation forestière en lien avec la biodiversité du lieu.

Sur ces sols sensibles le débardage et le nettoyage du chantier ont été réalisés exclusivement par des débardeurs à cheval.

L'objectif de ce chantier partenarial initié par le Parc naturel des Ballons des Vosges était de rouvrir les abords de la tourbière pour apporter de la lumière à ce milieu humide remarquable et limiter son assèchement. Pour cela, l'ONF a procédé à la coupe des épicéas qui bordaient le site, rendant ainsi le milieu à nouveau propice à de nombreuses espèces (papillons, lézards, libellules ...).

Ce projet a permis aux écoliers de la commune de découvrir le fonctionnement d'une tourbière et les nombreuses espèces qu'elle abrite.



Point de vue sur l'étang du Devin
©F. de La Gorce/ONF



Panneau informatif sur l'étang du Devin
©A.Chartier/ONF

Lieu :

Forêt communale de Lapoutroie (68)

Période :

Du 9 au 13 octobre 2023

Équipe projet :

Karine Daunay, technicienne forestière de Lapoutroie
Florent Neault, responsable de l'Unité territoriale de Kaysersberg

Contexte :

Site Natura 2000 dans la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) des Hautes-Vosges
Arrêté de protection de Biotope

Financement / Partenariat :

Contrat Natura 2000



Contact presse agence :

Anne Chartier
06.29.80.61.70
anne.chartier02@onf.fr



Traversée de chevaux avant travaux
©L.Colomb/ONF

Restauration du cours d'eau du Ruxelier

Reméandrage, continuité écologique, gestion de traversée de chevaux

Dans le cadre de la révision de l'aménagement forestier de la forêt communale de Cheniménil, un passage busé infranchissable pour la faune piscicole à été identifié sur le cours d'eau du Ruxelier.

Ainsi, il a été proposé à la commune de restaurer la continuité écologique du cours d'eau en modifiant ce passage.

modifié pour permettre la circulation de la faune piscicole vers l'amont du cours d'eau.

Enfin, le cours d'eau traversant des pâtures à chevaux, il a fallu aménager des passages à gués empierrés pour sécuriser les traversées et permettre l'abreuvement des animaux.

La commune a mandaté le bureau d'études de l'ONF Grand Est pour réaliser un diagnostic complet et analyser une possible restauration de la totalité du linéaire du Ruxelier (sur les terrains communaux) soit environ 2,5 km.

Le projet a consisté à recréer des méandre sur le linéaire du cours d'eau pour renaturer un tronçon qui avait été curé à la pelle et qui présentait depuis une pente trop marquée.

Dans le même temps, un ouvrage de franchissement (buses doubles) a été





Reméandrage du lit du cours d'eau,
avant mise en eau
©L.Colomb/ONF



Passage à gué aménagé pour les chevaux
©L.Colomb/ONF



Lieu :
Commune de Cheniménil (88)

Période :
Janvier 2022 à juillet 2023

Équipe projet :
Agence Études Grand Est

Contexte :
Prestation pour le compte d'une
collectivité

Contact presse agence :

Louise Colomb
06.11.13.16.91
louise.colomb@onf.fr

Financement / Partenariat :

Agence de l'eau Rhin-Meuse (80%),
Direction départementale des
territoires (20%)

Partenariat avec la Fédération
départementale de pêche et de
protection des milieux aquatiques.



Office National des Forêts

Direction territoriale Grand Est

dt-grandest@onf.fr

Couverture : Cigogne noire
©J.J.Boutteaux / ONF

Réalisation service communication
Mai 2024

onf.fr     